

## Compte rendu du premier conseil de l'école maternelle

Albert CAMUS

Le 02 novembre 2011

### Membres du conseil présents à la séance:

Mme NGUYEN, directrice et enseignante

Mmes BERTRAND, NOWICKI, LACOSTE, COTTET et LETIERCE, enseignantes

Pour la FCPE: Mme DIOT

Pour la PEEP: Mmes VULLIN et CHAUSONNERY

Mme SOULAS, adjointe au maire chargée des affaires scolaires

### Points évoqués lors de la séance:

#### 1- Le projet d'école

Le projet de l'année 2011-2012 a pour intitulé « L'ECOLE AU JARDIN ». Il comprend plusieurs domaines d'activités à savoir s'approprier le langage, découvrir le monde et percevoir, sentir, imaginer et créer. Les priorités sont conformes au nouveau projet d'école 2011-2014 avec la mise en place de classe de découvertes sans nuitées. Les cinq classes de l'école sont concernées. Plusieurs activités sont prévues et une première a déjà été réalisée, la sortie à la cueillette de la ferme de VILTAIN. Le financement des activités est assurée par la Mairie, la Caisse des Ecoles ainsi que la Coopérative de l'école.

#### 2- Le Bilan de la Coopérative de l'école pour l'année 2010-2011

Le bilan de l'année 2010-2011 est excédentaire grâce notamment à la participation des familles lors de la kermesse. L'accumulation de bilans positifs depuis plusieurs années va permettre l'achat de six ordinateurs pour l'ensemble des classes ainsi qu'un ordinateur portable et deux imprimantes.

#### 3-La modification dans la gestion administrative de l'école

En 2006, l'Education Nationale employait une assistante administrative 31h par semaine afin de décharger la directrice. En 2010, il n'y avait plus que 10h. Cette année, plus aucune heure de secrétariat n'est octroyée alors que la charge de direction est de plus en plus lourde. La directrice déplore cette situation et rappelle que l'école est toujours en attente d'une AVS pour un enfant en situation de handicap.

#### 4- L'utilisation d'internet au sein de l'école

Un paragraphe va être ajouté au règlement intérieur de l'école sur ce point. L'utilisation d'internet au sein de l'école se fait toujours sous contrôle d'un enseignant.

#### 5-L'ouverture du blog pour certaines classes

Cette ouverture est suspendue car Mme LETIERCE s'est aperçue que bien qu'utilisant un site qui permet normalement le blocage des photos afin qu'elles ne soient pas utilisées, il est tout de même possible par quelques manœuvres d'enregistrer les photos en étant simple utilisateur. Ce problème oblige donc à retirer les photos montrant des enfants du blog qui perd son intérêt majeur.

#### 6-La demande de moyens

L'équipe enseignante a demandé la pose d'un interphone au niveau du portail ainsi qu'un système permettant l'ouverture automatique de celui-ci. Mme SOULAS explique qu'il est inutile de mettre une gâche électrique car cela a été fait dans d'autres écoles et il s'est avéré que les portails restaient toujours ouverts car les gens qui sortaient ne pensaient pas à les refermer. Pour l'interphone, il faut voir si un système sans fil peut fonctionner. De plus il a été demandé qu'un panneau précisant que la sonnette du primaire se trouve au niveau de la porte d'accès sur le côté de l'école soit installé car de nombreux parents d'enfants du primaire viennent sonner à la maternelle.

#### 7-La demande d'animateurs sur le temps du midi

LA FCPE et LA PEEP ont demandé s'il était possible que des animateurs soient mis en place sur le temps du midi pour prendre en charge les enfants. Mme SOULAS a précisé que les animateurs employés par la mairie d'EPINAY SUR ORGE sont à temps plein, ils sont répartis pour le temps de midi sur les deux écoles primaires de la commune et la maternelle des TEMPLIERS. Il n'est pas possible d'embaucher d'autres animateurs car ils se trouvent être en surnombre durant les vacances scolaires.

#### 8-Le pont de l'ascension

Il a été demandé que la décision de ce pont, qui a entraîné cette année la reprise des classes le mercredi 02 novembre au lieu du jeudi 03, soit prise plus tôt afin que les parents soient informés dès la rentrée scolaire..

L'équipe enseignante et les parents d'élèves